

UN TRAVAIL DURABLE POUR TOUTES ET TOUS

PRÉVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE ET MAINTIEN EN EMPLOI

**TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes,
bénéficiez de l'appui de votre Aract**

L'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail d'Auvergne-Rhône-Alpes propose un appui aux entreprises pour les aider à agir sur l'usure professionnelle et favoriser le maintien en emploi des travailleurs expérimentés.

► DES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES

- **Lutter contre les stéréotypes** liés à l'âge ;
- **Identifier les problématiques propres** à son entreprise et **les actions** les plus adaptées à mettre en œuvre pour y répondre ;
- **Mieux articuler** les questions de santé, de conditions de travail, de maintien en emploi, de gestion des parcours professionnels et de gestion des ressources humaines ;
- **Préserver les compétences nécessaires** à la bonne marche de l'entreprise ;
- **Anticiper des problématiques** (de santé, RH) qui ont tendance à se renforcer quand elles sont prises trop tardivement et seulement au cas par cas ;
- **Favoriser l'engagement des seniors** et plus largement de tous les salariés ;
- **Développer des relations de travail, des collectifs de travail** permettant de renforcer le soutien, l'entraide, le transfert de compétences ;
- **Mieux anticiper les changements** à venir dans l'entreprise, leurs impacts et les accompagner.

► L'APPUI DE L'ARACT, C'EST :

- **Une démarche à la carte**, à partir des actions déjà réalisées par l'entreprise et l'analyse de vos besoins pour progresser ;
- **Une expertise pour agir sur l'emploi et les conditions de travail** de tous les salariés ;
- **Un format court** (1 à 2 jours selon la démarche à engager)
- **Une posture et des principes d'intervention** pour accompagner employeur et représentants des salariés en s'appuyant sur un diagnostic partagé ;
- **L'opportunité d'anticiper l'évolution du cadre réglementaire** concernant l'emploi et les conditions de travail des seniors ;
- **Un accompagnement entièrement pris en charge.**

Le maintien et le retour en emploi des seniors est une priorité tant des partenaires sociaux que des politiques publiques.

L'enjeu est de soutenir l'action des entreprises via leur CSE pour réduire l'usure professionnelle, améliorer les conditions de travail dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ L'ARACT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Barbara Guerniou Duquesne,
06 87 84 67 19 - b.duquesne@anact.fr
Jean-Charles Beyssier
06 07 50 81 91 - jc.beyssier@anact.fr

Deux sites :
14, rue Passet 69007 Lyon
2, avenue Léonard de Vinci 63000 Clermont-Ferrand
contact-aract-aura@anact.fr

